Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 190

Artikel: Définition de la recherche-développement
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016067

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. Définition de la recherche-développement

« La recherche-développement (R-D) comprend toutes les activités conduites dans le cadre d'un organisme de type quelconque... quand le but de telles activités est de poursuivre

— une opération ayant pour but un *progrès dans la connaissance*, que cette opération soit entreprise en vue d'une application déterminée ou soit complètement désintéressée ;

— l'application d'une connaissance existante à des problèmes concernant la *création d'un produit* nouveau ou d'un procédé nouveau ;

— l'application d'une connaissance existante à des problèmes concernant *l'amélioration* d'un produit ou d'un procédé existants... »

(Recherche et activité économique, sous la direction de François Perroux, Paris, Colin, 1969, pp. 15-16)

2. Les deux faces de l'autofinancement de la recherche

Au chapitre de « l'autofinancement de la recherche industrielle », les experts de l'OCDE proposent une première conclusion sur la situation spécifique de la Suisse :

« Il est tentant de conclure (voir les chiffres cités plus haut et situant l'effort suisse par rapport aux pays membres de l'OCDE) que l'industrie suisse est parmi celles qui ont la conscience la plus aiguë de l'utilité des travaux de R-D aux fins industrielles. Cela apparaît de façon plus éclatante encore, quand on compare le degré d'« autofinancement » par les entreprises de l'activité de R-D industrielle, autrement dit l'importance relative des fonds propres des entreprises affectés au financement de la recherche industrielle.

» Si l'on exprime ce montant en pourcentage du produit national brut, la Suisse se place au premier rang de tous les pays membres considérés, avec un chiffre proche de 1,5 %, soit légèrement supérieur même à l'ensemble des dépenses de R-D dans l'industrie, ce qui suggère que l'industrie finance également une fraction des travaux de R-D exécutés dans les autres secteurs, notamment dans celui de l'enseignement supérieur. En importance relative, elle dépasse ainsi les Pays-Bas son suivant immédiat et, surtout, le Japon, la Suède et la France.

» Le fait que l'industrie finance pratiquement la totalité de son effort de R-D n'est pas spécifique de la Suisse. (...) *La comparaison avec les Pays-Bas est significative* [1] : Dans les deux cas il s'agit

1 Les limites de la comparaison avec les Pays-Bas ont été exposées par le professeur Olivier Reverdin, président du Conseil national suisse de la recherche, au cours d'une réunion de confrontation organisée dans le cadre du travail de l'OCDE (l'étude que nous citons donne de larges extraits de cette réunion). A cette occasion, M. Reverdin a notamment mis l'accent sur l'importance de la stucture fédéraliste de la Suisse dans le domaine de la recherche : « Dans un pays fédéraliste, les choix ne peuvent guère être imposés par le pouvoir central; le mouvement créateur dans un tel pays part de la base... ».

La Suisse, une position en vue

La Suisse tient une position en vue au chapitre de la R-D. Elle occupe en 1954 le cinquième rang parmi les pays membres de l'OCDE pour ses dépenses nationales brutes de R-D avec un pourcentage de 1,6 par rapport au produit national brut, au prix du marché; elle améliore encore sa position dans les années suivantes et serre de près les Pays-Bas, seul pays avec lequel la Suisse puisse être comparée pour la taille et les ressources.

Si l'on soustrait les dépenses de R-D militaires, qui constituent pour les trois grands pays de tête de la statistique de l'OCDE, Etats-Unis, Royaume-Uni et France, une part appréciable des dépenses totales de R-D, la Suisse pourrait alors venir en tête, avec les Pays-Bas, pour l'importance relative des dépenses de R-D aux fins économiques.

a) Dépenses et financement R-D par grands secteurs

Qu'il s'agisse des dépenses de R-D ou du financement de cette dernière, l'industrie privée arrive largement en tête. En 1967, sur la base d'une première enquête du Vorort, des calculs du Fonds national suisse de la recherche scientifique et du Conseil suisse de la science pour les dépenses publiques, on arrive aux estimations suivantes :

— dépenses : l'industrie fournit 1031 millions, soit 75,6 % du total, la Confédération 112 millions (8,2 %), l'enseignement supérieur 198,7 (14,6 %); le reste est couvert par diverses dépenses d'institutions internationales, etc.

— financement : toujours en 1967, le financement a été pris en charge par l'industrie pour 1030 millions, soit 75,6 % du total, pour 251 millions (18,4 %) par la Confédération et pour 82 millions (6 %) par les cantons universitaires.

b) Les dépenses fédérales

Il n'est pas sans intérêt de connaître la ventilation des dépenses de R-D de la Confédération en 1967.

La recherche fondamentale a reçu cette année-là 112,7 millions, y compris 50 millions pour le FNRS (subvention qui passe en 1972 à 88 millions annuellement); le reste est allé à des sociétés d'enseignement supérieur, à des